

LISTE D'APTITUDE DE C en B - ANNEE 2010
Note de service n° 10-005-V32 du 4 février 2010

Agents ayant vocation

Aux termes de l'article 5 du décret n° 95-381 du 10 avril 1995, peuvent être nommés contrôleurs de 2^{ème} classe, après inscription sur une liste d'aptitude, les fonctionnaires de catégorie C qui au 31 décembre de l'année de leur nomination, justifient d'au moins 15 ans de services effectifs. Seuls sont retenus les services effectués en qualité de titulaire. La condition d'âge minimal de 40 ans est supprimée.

S'agissant de la présente liste d'aptitude, les conditions d'appartenance à la catégorie C et de durée des services sont appréciées au **31 août 2010** de manière à nommer les agents avant le 1^{er} septembre 2010, date de la mise en œuvre à la DGFIP de la réforme de la catégorie B

Dépôt des candidatures

Les agents inscrits sur la précédente liste d'aptitude non appelés en vue d'une nomination doivent renouveler leur candidature.

Les candidats doivent **obligatoirement préciser dans leur demande d'inscription qu'ils se mettent à la disposition de l'administration pour rejoindre toute affectation susceptible de leur être proposée** dans leur actuel département d'affectation au cas où ils seraient inscrits sur la liste d'aptitude.

Les agents déjà proposés et classés en 2009, mais pas encore inscrits sur la liste d'aptitude ou inscrit sur une liste complémentaire mais non appelés en vue d'une nomination, bénéficient d'une ***priorité d'inscription*** pour la présente liste d'aptitude, sous réserve que leur manière de servir donne satisfaction.

Les candidatures doivent être transmises au service RH de la Trésorerie Générale avant le **3 mars 2010**.

Prise en compte de l'évaluation notation dans les critères de sélection

Les agents proposés devront au moins justifier de la note de référence en 2007 - 2008 et 2009.

Les dates à retenir

La CAP Locale se réunira courant mars.

La CAP Centrale se réunira le 23 juin 2010

Les nominations auront lieu au 31 août 2010

NE PAS OUBLIER D'ENVOYER LE DOUBLE DE VOTRE CANDIDATURE A

VERONIQUE REDARCE
PERMANENTE FO DGFIP VAL D'OISE
TRESORERIE GENERALE DU VAL D'OISE

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS - FO 95 SUR LE SITE DEPARTEMENTAL

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/095/>